



PROGRAMME

Public Visé :

Ce programme peut être adapté en fonction des besoins spécifiques

Prérequis :

Avoir des notions en matière de sécurité incendie

Durée :

3h30

Date :

à définir

Lieu :

dans nos locaux ou INTRA

Nbre de stagiaires :

2 minimum et 6 maximum

Délais d'accès :

4 semaines

INTITULÉ : Le Système de Sécurité incendie

OBJECTIFS : former les participants à la compréhension des systèmes de sécurité incendie

Savoir utiliser les équipements de sécurité incendie.

Assurer une intervention efficace en cas d'urgence.

CONTENU :

1. Introduction au SSI

- Définition et objectifs des systèmes de sécurité incendie.
- Présentation des différents types de SSI.

2. Réglementation et Normes

- Aperçu des normes en vigueur (ex : NF S 61-931).
- Obligations légales et responsabilités des employeurs.

3. Composants du SSI

- Détecteurs de fumée et de chaleur.
- Systèmes de désenfumage.
- Alarmes et dispositifs d'alerte.

4. Installation et Maintenance

- Principes d'installation des équipements SSI.
- Procédures de maintenance et vérifications régulières.

5. Évaluation des Risques Incendie

- Analyse des risques dans les bâtiments.
- Mise en place de stratégies de prévention des incendies.

6. Simulation et Exercices Pratiques

- Simulations d'activation d'alarme.
- Exercices d'évacuation et de gestion des situations d'urgence.

7. Évaluation et Certification

- Évaluation des compétences acquises.
- Délivrance de certificats de formation.

Moyens techniques et pédagogiques :

PCS
SSI Pédagogique

PRIX H.T.:

250 € individuel
820 € groupe de 4 à 10 participants



REPUBLIQUE FRANCAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivant
ACTIONS DE FORMATION

PEDAGOGIE

SUIVI- EVALUATION :

Suivi de la formation : Emargement de feuilles de présence et remise d'une attestation individuelle de fin de formation

Évaluation formative tout au long de la formation.

METHODE PEDAGOGIQUE :

La formation alterne exposés théoriques, études de cas issues de l'expérience professionnelle des participants, expérimentation des différentes méthodes et outils, échanges sur les pratiques menées en situation réelle.

Intervenant : L'encadrement de la formation est assuré par un formateur expert en matière de prévention

Accès pour les personnes en situation de Handicap (PSH) et à mobilité réduite (PMR):

Les salles de formation sont accessibles aux personnes à mobilité réduites et aux personnes en situation de handicap.

Quel que soit votre type de handicap, nous vous dirigeront vers notre référent "Handicap" afin de vous proposer la meilleure alternative.



Modalités d'accès et contact :

L'offre de formation vous sera transmise dans un délai de 3 jour ouvré après une prise de contact par :

Email : rj10formation@gmail.com

Téléphone : 09 73 18 56 46

Les inscriptions des participants (ou les modifications des participants) peuvent se faire jusqu'à 3 jours avant le début de la formation.

Dès que les modalités sont définies, une convention vous sera envoyée pour un retour signé à l'organisme de formation. Dès réception de la convention une convocation avec les dates d'entrée en formation vous sera retourné.

"Parce que la sécurité ne s'improvise pas."